

Le lundi 5 novembre 2012

Rapport du maire sur la situation financière de Saguenay

Loi des Cités et Villes

L'article 474.1 de la *Loi des Cités et Villes* exige que le maire fasse rapport de la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal et cela, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. La loi stipule également que le maire doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est donc dans le cadre de cette loi que je vous sou mets ce rapport sur la situation financière de la Ville de Saguenay pour l'exercice financier **2012**.

RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'ANNÉE 2011

L'exercice terminé le 31 décembre 2011 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **10,5 millions de dollars**. Les revenus de fonctionnement se sont élevés à **296 millions de dollars**.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le *Rapport de l'auditeur indépendant* et le *Rapport du vérificateur général* sur les états financiers consolidés 2011 faisaient état que ces derniers donnaient une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2012 – 2013 – 2014

Le plan triennal adopté le 16 décembre 2011 prévoyait des dépenses totales de **153,8 millions de dollars** dont **62,9 millions** pour 2012, duquel montant **35,7 millions** étaient à la charge des contribuables.

Quant aux deux exercices qui suivent, ils feront ultérieurement l'objet de révision pour tenir compte à la fois des contraintes du moment et de l'évolution de la situation. C'est pourquoi la liste des projets à être réalisés en 2013 sera sans doute différente dans le prochain programme par rapport à ce qui était prévu en 2012.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2012 EN COURS

À titre d'information, mentionnons que le budget non consolidé adopté pour l'exercice 2012 prévoyait des revenus de **280,2 millions de dollars**.

De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre budgétaire sera atteint.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2012, une rémunération totale de **134 472 \$** en plus d'une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi à **15 310 \$**. Quant aux conseillers, ils auront reçu, pour cette même année, une rémunération de base de **28 474 \$** plus une allocation de dépenses maximum non imposable de **15 310 \$**. À ces sommes s'ajoutent, pour certains postes, les montants suivants :

- **14 823 \$** pour la vice-présidence du comité exécutif;
- **11 857 \$** pour les membres du comité exécutif;
- **11 857 \$** pour la présidence des conseils d'arrondissement;
- **2 961 \$** pour la présidence des commissions;
- **1 500 \$** pour siéger à la Société de Transport du Saguenay (somme payée par la STS);
- **12 000 \$** pour la présidence de la Conférence régionale des élus (somme payée par la CRE).

L'ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net non consolidé de la Ville de Saguenay était de **271 millions de dollars** le 31 décembre 2011.

LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Comme le prévoit la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de **25 000 \$** ainsi que de tous les contrats comportant une dépense de plus de **2 000 \$** conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse **25 000 \$** est déposée avec ce rapport. Cette liste est également disponible au Service des affaires juridiques et du greffe sur demande.

LES DÉPENSES D'IMMOBILISATION 2013

Le prochain programme triennal en cours d'élaboration portera sur des investissements permettant de consolider nos acquis et de répondre aux besoins essentiels des citoyens tout en profitant au maximum des différents programmes gouvernementaux.

LE BUDGET 2012

Les chiffres qui sont présentés dans le rapport budgétaire 2012 témoignent des efforts déployés et des objectifs fixés par l'administration de la Ville de Saguenay pour en faire un exemple budgétaire du point de vue de sa gestion. Il s'agit ici de respecter l'équilibre financier qui nous permet à nouveau cette année de mériter le titre de « **Ville de sa catégorie avec la charge fiscale moyenne la plus basse au Québec** ». La Ville détient d'ailleurs ce titre depuis maintenant plusieurs années.

LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2012

L'année 2012 restera marquante puisqu'elle correspond à la deuxième année de mise en service des centrales Pont-Arnaud et Chute-Garneau qui généreront des revenus nets de près de **278 millions de dollars sur 40 ans**. De même, afin d'harmoniser nos différents projets, nous avons mis en opération le nouvel **aréna de La Baie**, ce qui s'inscrit en complémentarité avec notre plan d'ensemble visant à faire du port de Grande-Anse un projet intégrateur et structurant pour notre ville et la région. Déjà, Saguenay s'était signalé dans la mise en valeur de la ressource « BOIS » avec plus de **24 millions de dollars** de projets ces dernières années dont le pavillon d'accueil au quai des bateaux de croisière à La Baie. À cela s'ajoute une série de distinctions reçues en 2011 et 2012 qui font notre fierté : le prix **Thomas Baillargé 2011** de l'ordre des architectes du Québec pour notre engagement à la conservation du patrimoine d'Arvida, le **Prix prince de Galles** remis afin de reconnaître notre leadership municipal en matière de gestion

du patrimoine bâti et l'obtention de la part du gouvernement canadien de la désignation d'**Arvida comme Lieu historique national du Canada**.

L'année qui s'achève aura aussi été celle des Fêtes du **10^e anniversaire de Saguenay** auxquelles des dizaines de milliers de citoyens ont participé. Dans le même ordre d'idée, des dizaines de personnes travaillent à l'organisation des **Fêtes du 175^e anniversaire de la région et de la 48^e Finale des Jeux du Québec – Saguenay Hiver 2013**.

Enfin, Saguenay est devenue une des premières grandes villes au Québec à adopter son schéma, plan et règlements d'urbanisme, lesquels donnent les grandes orientations d'aménagement et la vision de ce que sera notre ville d'ici les vingt prochaines années.

UN COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE QUI VIENT

Pour ce qui est de **2013**, l'année s'annonce sous le signe du renouveau en raison de plusieurs projets novateurs. La volonté de faire de Saguenay une ville reconnue mondialement pour sa qualité de vie incomparable, en plus de sa réputation d'administration et de gestion impeccable, nous pousse à aller encore plus loin. C'est dans cette visée que des efforts constants sont déployés pour faire de l'**aérogare de Bagotville** un aéroport de type international. Toutes les démarches de développement entreprises par **Saguenay** sont d'ailleurs principalement soutenues par **Promotion Saguenay**, organisme moteur de notre rayonnement sur les scènes nationale et internationale.

En cours d'année, nous procéderons au début des travaux de la nouvelle **bibliothèque de Jonquière**, sans compter les mégaprojets de développement de **Place du Citoyen** au centre-ville de Chicoutimi, dont les travaux sont déjà débutés, ainsi que celui de Jonquière qui prendra son envol en 2013.

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail et les efforts inébranlables investis par les membres du conseil municipal de

notre ville ainsi que par les employés cadres et syndiqués de l'appareil municipal. C'est ensemble que nous parvenons encore cette année à atteindre des objectifs de saine gestion et qui permettent à nos citoyens de bénéficier d'une qualité de vie durable et incomparable, et ce, à moindre coût.

**ON PEUT SE PROCURER DES COPIES SUPPLÉMENTAIRES
DE CE DOCUMENT EN CONTACTANT :**

**LE SERVICE DES COMMUNICATIONS ET
DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS**

**201, rue Racine Est, C.P. 8060
Chicoutimi G7H 5B8
418 698-3350
communications@ville.saguenay.qc.ca**

OU

LE CABINET DU MAIRE

**201, rue Racine Est, C.P. 8060
Chicoutimi G7H 5B8
418 698-3330**

